



Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Nous avons dénoncé en CTSD le 7 février le report de la carte scolaire. Cet état de fait rend les délais trop courts et ne permet pas de travailler dans la sérénité. Comme nous vous l'avions exprimé lors du CTSD du 7 avril, malgré le plus 3 postes, cette carte scolaire est décevante, elle devait permettre la reconstruction des RASED, une meilleure couverture des remplacements et une amélioration du taux d'encadrement et nous constatons qu'elle n'y parviendra pas, la dotation nationale étant insuffisante.

Nous vous avons alerté également sur un certain nombre de situations pour 2 raisons : Le taux d'encadrement après fermeture était très limite et les chiffres que nous avons ne correspondaient pas aux chiffres utilisés par vos services pour justifier les fermetures. Vous aviez dit réexaminer certaines situations et vous aviez basculé 2 fermetures en fermetures conditionnelles.

Depuis, des situations ont évoluées, d'autres non. Vous restez très ferme sur les chiffres. Vos prévisions étant en désaccord avec les données remontées par les écoles. Pour cette raison, nous avons appelé à manifester et à boycotter. Si nous ne sommes pas sensibles aux rumeurs, après vérification des propos tenus, votre mode de calcul est exotique et scandaleux. Comment ne pas compter des élèves redoublants ou compter les tous petits à moitié alors même que l'accueil des tous petits est une priorité nationale ? Alors même qu'on nous refuse depuis des lustres la prise en compte dans la carte scolaire des élèves porteurs de handicap. De la même façon les enfants du voyage qui arrivent en octobre et qui repartent à Pâques ne sont pas comptabilisés. Pour nos collègues, ils sont bien dans les classes pendant 5 à 6 mois.

A ce sujet, nous ne sommes pas surpris des écarts importants entre les prévisions d'effectifs des services et ceux remontés par les directeurs. Les prévisions sont par définition sujettes à erreur, d'un côté comme de l'autre, surtout quand on les demande dès le mois de novembre. C'est un sujet récurrent mais il ne faudrait pas que le sérieux et l'honnêteté du travail des directeurs soient mis en cause. Les prévisions d'inscriptions des tous petits doivent faire l'objet d'autant d'attention que peut l'être leur scolarisation. Nous avons compris que c'était une priorité nationale.

Si le mot fermeture n'est pas un tabou, une fermeture est toujours un traumatisme surtout si il y a fermeture d'école, ces fermetures ne doivent pas pénaliser les plus faibles ou les plus jeunes. Du temps doit être donné à toute réorganisation plutôt que de trancher dans le vif...

Monsieur l'Inspecteur d'académie, vous connaissez la spécificité de la Charente département le plus rural de l'académie avec le 79, mais département qui a le plus grand nombre d'écoles à moins de 3 classes. Nous vous avons déjà demandé de les soutenir par l'octroi d'EVS administratif. Jusque là nous n'avons toujours aucune réponse.

Cette ruralité est une réalité mais nous profitons d'être devant cette instance qui réunit l'administration de l'Education Nationale, les partenaires sociaux mais aussi les représentants des collectivités territoriales, des parents d'élèves et des associations partenaires du service publics d'éducation pour rappeler comme nous l'avons fait à de multiples reprises, en ce même lieu, que la ruralité doit être traitée en dehors de la période passionnée de la carte scolaire pour construire un réseau d'écoles au plus près des élèves et dans le respect de la continuité éducative. Cette question concerne l'ensemble des partenaires du territoire et ne peut plus se limiter à un jeu de chaises musicales pilotées exclusivement par l'Education Nationale.

Pour finir, nous voulons alerter le gouvernement sur le gel inacceptable du point d'indice depuis 2010 et que l'actuel premier ministre propose de prolonger jusqu'en 2017 alors que toutes les études économiques montrent qu'il y a une régression du pouvoir d'achat chez les fonctionnaires.